



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE MARDI 11 JUIN 2024

AU SALON DU PERSONNEL DU BÂTIMENT BORÉAL

Sont présents :

Madame Mélanie Beaumont, représentante des enseignants
Madame Marie-Christine Bergeron, directrice adjointe
Madame Isabelle Bolduc, représentante des enseignants
Madame Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents
Madame Audrey Côté-Thériault, représentante du personnel de soutien
Madame Martine Dion, représentante du service de garde
Monsieur Jean Drouin, représentant des parents
Madame Isabelle Girard, directrice
Madame Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel
Madame Geneviève Péloquin, représentante des parents
Madame Mélissa Bergeron, représentante des parents
Madame Mélissa Larivière, représentante des parents

Est absent :

Monsieur Claude Martin, représentant de la communauté

Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)

Monsieur Jean Drouin souhaite la bienvenue aux membres. Après constatation du quorum, il déclare la séance ouverte à 19 h.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-23-24/29 Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

Il est proposé par Madame Nathalie Malenfant d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 16 avril 2024

Un membre indique les coquilles du procès-verbal du 16 avril.

CE-23-24/30 Il est proposé par Madame Geneviève Péloquin d'adopter le procès-verbal avec les corrections proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Suivis au procès-verbal du 16 avril 2024

Au point 8, nous avons, à ce jour, presque toutes les réponses des parents pour les sondages du 21 juin. Nous avons tout le personnel nécessaire pour s'occuper des élèves au SDG. L'horaire continu est donc possible.



Au point 12, Madame Girard fait un suivi sur une question posée au dernier CÉ. Le point « Formation et échanges » doit rester statutaire.

On parle de la politique alimentaire qui date de 2008. Une discussion sera faite auprès de l'équipe en début d'année.

4. Droit de parole au public

Il n'y a aucun public lors de cette rencontre.

5. Approbation des frais chargés aux parents 2024-2025 (art. 77.1) – Fiche 8 - Gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées

Madame Girard présente les frais chargés aux parents et justifie la hausse qui est due au montant de 40 \$ qui n'a pas été chargé l'an dernier, en raison des moyens de pression.

On questionne les frais chargés aux parents à la suite de commentaires reçus concernant des frais qui sont supérieurs à ceux d'autres écoles, pour un même niveau. Une vérification sera faite.

CE-23-24/31 Il est proposé par madame Mélissa Larrivière d'adopter les frais chargés aux parents 2024-2025 considérant que cela sera vérifié et qu'un suivi sera fait l'an prochain. Monsieur Drouin demande également le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Approbation du renouvellement du programme des Caisses Desjardins (art. 90)

Sur une base volontaire, les enseignants décideront si leur classe participera à la caisse scolaire l'an prochain.

Un membre exprime sa déception en ce qui concerne le volontariat des enseignants à participer à ce programme. Elle ajoute que c'est une bonne valeur à transmettre aux enfants. C'est très inégal d'une classe à l'autre.

On suggère que l'info soit transmise via le « Messenger » pour les parents. Cela pourrait être eux qui prennent en main le tout.

CE-23-24/32 Il est proposé par madame Kristel Boulianne-Guillemette d'approuver le renouvellement du programme des Caisses Desjardins tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Adoption du rapport annuel 2023-2024 (art. 82) – Fiche 13 – Rapport annuel du CÉ

M. Drouin présente brièvement le rapport annuel.

CE-23-24/33 Il est proposé par madame Geneviève Péloquin d'approuver le rapport annuel 2023-2024 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8. Approbation de l'horaire des entrées progressives – (art. 87)

Madame Bergeron informe les membres du CÉ quant aux heures d'entrée progressive en août. La moitié des élèves du préscolaire feront leur entrée à 7 h 52 le 27 août. Par la suite, ce sera le tour des élèves de 1^{re} année de Bocage à 8 h 30. On poursuivra à cette entrée progressive avec les élèves de Bois-Joli à 9 h. Pour Boréal, le 2^e cycle, vivra sa rentrée à 7 h 55 tandis que le 3^e cycle sera attendu pour 8 h 30.

Le lendemain, à 7 h 52, la seconde moitié des élèves du préscolaire feront leur entrée à leur tour alors que l'autre moitié des élèves de maternelle n'aura pas d'école. Pour les journées 3 et 4, tous les élèves seront présents en même temps en classe de 7 h 52 à 9 h 52. Au préscolaire, lors des 4 premières journées, les enfants seront présents 2 heures à la fois. Le service de garde restera ouvert.

Les membres du CÉ questionnent le fait que le temps d'arrêt d'une moitié d'un groupe ne reflète pas une progression en termes de temps de fréquentation. De plus, le fait que ce soit 2 heures à la fois ne semble pas non plus à l'image d'une progression.

CE-23-24/34 Il est proposé par madame Mélanie Beaumont l'horaire des entrées progressives tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Approbation des activités et sorties du SDG 2024-2025 (art. 454) – Fiche 016 – activités et sorties éducatives

Madame Girard présente les activités et sorties pour le service de garde. Les activités ne sont pas obligatoires et il y a toujours un « groupe-école ». On essaie de respecter des frais autour de 100 \$ pour l'année.

Il est suggéré que le tableau présenté soit accessible aux parents via le « Messenger » ou autre communication directement du service de garde.

Une coquille s'était glissée en ce qui concerne l'autobus pour une sortie dans le tableau. Le tout sera corrigé.

CE-23-24/35 Il est proposé par madame Audrey Côté-Thériault d'approuver les activités et sorties du SDG telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Approbation de la date de l'assemblée générale des parents de septembre (art. 47) – Définir le mandat de l'OPP

Madame Girard présente la date de l'assemblée générale le 29 août 18 h 15 qui précédera les rencontres de parents de Boréal. Pour le préscolaire, la date de la veille de la rentrée est reconduite.

CE-23-24/36 Il est proposé par madame Kristel Boulianne-Guillemette d'approuver la date de l'assemblée générale des parents de septembre telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



11. Approbation activité du SDG pour les 6^e années – 18 juin – Fiche 16 – activités et sorties éducatives

Les éducatrices des élèves de 6^e année souhaitent vivre une activité spéciale avec les « finissants ». Ces élèves partiront à vélo avec elles pour aller au Domaine du Boisé. Les cadets de la SQ assureront la sécurité et le casque sera obligatoire.

CE-23-24/37 Il est proposé par madame Nathalie Malenfant d'approuver l'activité du SDG pour les élèves de 6^e années telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Formation pour les conseils d'établissement - Échanges

Aucune communication ou nouveauté n'a été reçue à ce sujet. On se questionne sur ce point. Madame Girard croit cependant que c'est un point statutaire puisqu'une reddition de compte doit être faite sur cette formation chaque année. Ce sera à vérifier.

13. Correspondance de la présidence

Aucune communication ou nouveauté n'a été reçue à ce sujet.

14. Informations de la direction

14.1. Organisation scolaire 2024-2025

Madame Girard présente l'organisation scolaire 24-25 (6 groupes de préscolaire, 5 groupes de 1^{re}, 1 classe de 1^{re}/2^e, 4 classes de 2^e année, 4 classes de 3^e année, 4 classes de 4^e année, 1 classe de 4^e/5^e, 3 classes de 5^e, 1 classe de 5^e/6^e et 4 classes de 6^e année. Une lettre pour les groupes multi partira sous peu pour les élèves concernés.

14.2. CAP

Madame Girard présente ce qu'est une CAP et ce qu'est une cible en général. Elle présente les niveaux concernés (1^{re}-2^e et 4^e) qui expérimenteront l'enseignement en séquences d'apprentissage. Elle nomme les 5 questions qui guident le travail des enseignants qui participent à ces CAP.

14.3. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Nous avons terminé le brouillon de notre plan de lutte pour la violence et l'intimidation. Il sera présenté l'an prochain.

15. Mot du représentant au comité de parents

Nous n'avons pas de représentant.

16. Des nouvelles de l'OPP

Aucun point de varia n'est ajouté.

17. Varia

Rien à ajouter.



18. Levée de la séance

CE-23-24/38 Considérant que l'ordre du jour est épuisé, madame Mélanie Beaumont propose la levée de la séance à 20 h 34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Drouin
Président

Isabelle Girard
Directrice

Marie-Christine Bergeron
Directrice adjointe

Secrétaire : Marie-Christine Bergeron